



NEWTREE - Société Anonyme  
Boulevard du Souverain 24 - 1170 Bruxelles  
Registre des Personnes Morales (Arrondissement judiciaire de Bruxelles) sous le numéro 0474.468.867

### **CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2025**

Nous avons l'honneur de vous informer de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la S.A. Newtree qui aura lieu le mardi 3 juin à 17 heures à son siège social. *L'Assemblée se tiendra le mardi 3 juin à 17h (Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles) en présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'être présentes. Les actionnaires pourront uniquement participer en votant physiquement lors de cette assemblée ou par procuration. Les formulaires de vote par procuration sont disponibles sur le site internet de la société ou sur simple demande à l'adresse [info@newtreeimpact.com](mailto:info@newtreeimpact.com). Le formulaire de vote par procuration, accordée au président de l'Assemblée, en utilisant le formulaire établi par la Société doit parvenir à la Société au plus tard le 28 mai 2025.*

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024**  
Proposition d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024 présentés par le conseil d'administration.
- 2. Affectation du résultat**  
Proposition d'approuver l'affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs**  
Proposition de donner décharge, par vote spécial, aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.
- 4. Démission et nomination d'administrateurs**  
Proposition de renouveler pour une durée d'un (1) an expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2026 appelée à approuver les comptes de l'exercice social 2025, le mandat de l'administrateur délégué, TREETOP SRL, représentée par son administrateur Monsieur Benoît DE BRUYN, ainsi que les mandats d'administrateur de Madame Emilie DALLEMAGNE et de Messieurs Bruno COLMANT, Thibaud DE SAINT-QUENTIN, Michael BAUM, Udaiyan JATAR, Raymond VAXELAIRE et de WHITESTONE Group SA représentée par Monsieur Frédéric POUCHAIN.

### **FORMALITES D'ADMISSION**

Conformément aux articles 30 et 31 des statuts de la Société, le droit pour un actionnaire de voter à l'Assemblée est subordonné au respect de l'ensemble des formalités décrites ci-après :

- L'enregistrement de la propriété des actions au nom de l'actionnaire au plus tard le jeudi 28 mai à vingt-quatre heures (heure belge) (la Date d'Enregistrement), de la manière suivante :
    - Pour ce qui concerne les actions nominatives, par l'inscription de ces actions au nom de l'actionnaire dans le registre des actions nominatives de la Société ;
    - Pour ce qui concerne les actions dématérialisées, par l'inscription de ces actions au nom de l'actionnaire dans les comptes d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation. Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent demander à leur institution financière de délivrer un certificat indiquant le nombre d'actions dématérialisées inscrites au nom de l'actionnaire dans ses comptes à la date d'enregistrement ;
  - La notification par écrit de leur intention de participer à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions pour lesquelles il ou elle a l'intention de voter. La Société doit recevoir la confirmation par voie postale ou courriel au plus tard le 28 mai 2025 à minuit (heure belge), en utilisant le formulaire établi par la Société. Ce formulaire peut être obtenu sur simple demande à l'adresse [info@newtreeimpact.com](mailto:info@newtreeimpact.com)
- Seules les personnes qui sont actionnaires de la Société à la Date d'Enregistrement auront le droit de participer et de voter à l'Assemblée.

### **QUESTIONS**

Conformément à l'article 7 :139 du Code belge des sociétés et associations, les actionnaires qui ont procédé aux formalités d'admission à l'assemblée peuvent soumettre des questions écrites concernant les points inscrits à l'ordre du jour aux administrateurs, dès la publication de cette convocation. Les questions doivent être envoyées à la Société par Courriel ([info@newtreeimpact.com](mailto:info@newtreeimpact.com)) au plus tard le 30 mai à 15 heures.

### **MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS**

Les comptes annuels et les documents que la loi requiert de mettre à la disposition des actionnaires en même temps que la présente convocation sont disponibles sur le site interne ([www.newtreeimpact.com](http://www.newtreeimpact.com)), en ce compris le formulaire de vote par procuration. Les actionnaires peuvent également prendre connaissance de tous les documents que la loi requiert de mettre à leur disposition, les jours ouvrables et pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, au siège de la Société (Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles).

### **COMMUNICATIONS À LA SOCIÉTÉ**

Les questions écrites préalables concernant les sujets à l'ordre du jour, les formulaires de vote par procuration, toute attestation et tout autre document qui doit être communiqué à la Société en vertu de la présente convocation doivent exclusivement être adressés à [info@newtreeimpact.com](mailto:info@newtreeimpact.com) (ou Newtree SA/NV – Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles) selon les modalités spécifiées dans la présente.

Pour le Conseil d'Administration  
TREETOP SRL  
Administrateur délégué  
Benoît de Bruyn, Administrateur



Newtree S.A. / N.V.  
Boulevard du Souverain 24 – 1170 Brussels

TVA/BTW 0474.468.867  
RPM/RPR Bruxelles/Brussel

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 14 MAI 2025**

Ont pris part à la délibération

- TreeTop BV représentée par Monsieur Benoît DE BRUYN
- Whitestone Group SA, représentée par Monsieur Frédéric POUCHAIN
- Monsieur Thibaud DE SAINT-QUENTIN
- Monsieur Bruno COLMANT
- Monsieur Raymond VAXELAIRE
- Monsieur Michael BAUM
- Monsieur Udaiyan JATAR
- Madame Emilie DALLEMAGNE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Bruno Colmant.

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport du conseil d'administration sur les comptes clôturés au 31 décembre 2024.**
- 2. Rémunération des administrateurs indépendants.**
- 3. Démission et nomination d'administrateurs.**

DECISIONS

Le conseil d'administration s'est prononcé à l'unanimité sur les points suivants :

- 1. Rapport du conseil d'administration sur les comptes clôturés au 31 décembre 2024**  
Le Conseil approuve le bilan, le compte de résultats et le rapport de gestion de l'exercice 2024.
- 2. Rémunération des administrateurs indépendants**  
Le Conseil décide de ne pas rémunérer les administrateurs indépendants pour l'exercice 2024.
- 3. Renouvellement du mandat de l'administrateur délégué et des administrateurs, Nomination.**  
Le conseil propose de renouveler pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de juin 2026 appelée à approuver les comptes de l'exercice social 2025, le mandat de l'administrateur délégué TREETOP SRL, représentée par son administrateur Monsieur Benoît DE BRUYN, ainsi que les mandats d'administrateur de Messieurs Bruno COLMANT, Thibaud DE SAINT-QUENTIN, Michael BAUM, Udaiyan JATAR, Raymond VAXELAIRE, WHITESTONE GROUP SA représentée par Monsieur Frédéric POUCHAIN et de Madame Emilie DALLEMAGNE.

TreeTop BV  
Benoît DE BRUYN

DocuSigned by:  
Benoît de Bruyn  
4AAE9DEBB1E740F...

Thibaud DE SAINT-QUENTIN

Signé par :  
Thibaud de Saint-Quentin  
77C92865B4B84BF...

Michael BAUM

DocuSigned by:  
  
121FFABB5CE948B...

Emilie DALLEMAGNE

DocuSigned by:  
Emilie dallemagne  
03B41C706E644C4...

Bruno COLMANT, Président

DocuSigned by:  
Bruno Colmant  
CEFA4302FA564E2...  
Raymond VAXELAIRE  
DocuSigned by:  
  
59B6200D72F1476...

Udaiyan JATAR

DocuSigned by:  
Udaiyan Jatar  
700390D789664F8...

WHITESTONE GROUP SA  
Frédéric POUCHAIN

Signé par :  
Frédéric Pouchain  
F1ADAC9A3E6743F...

## Rapport du réviseur d'entreprises à l'organe d'administration de NEWTREE S.A. concernant l'examen limité des états financiers 2024

### Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers annexés de NEWTREE S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et les annexes y afférentes.

### Responsabilité de l'organe d'administration relative à l'établissement des états financiers

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne et de la gestion permettant d'éviter toute anomalie significative dans les états financiers, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur les états financiers annexés. Nous avons exécuté notre examen limité conformément à l'International Standard on Review Engagements (ISRE) 2400 (Révisée), « *Missions d'examen limité d'états financiers historiques* ». La norme ISRE 2400 (Révisée) prévoit que nous exprimions une conclusion indiquant si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que les états financiers pris dans leur ensemble ne sont pas établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette norme nous oblige également à nous conformer aux exigences déontologiques pertinentes.

Un examen limité des états financiers conformément à la norme ISRE 2400 (Révisée) est une mission dans laquelle nous exprimons une assurance limitée. Nous avons exécuté des procédures consistant principalement à demander des informations, avant tout auprès du management et des personnes responsables appropriées, à la mise en œuvre de procédures analytiques et à l'évaluation de l'information probante obtenue.

Les procédures exécutées dans le cadre d'un examen limité sont considérablement inférieures à celles d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISAs). En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur ces états financiers.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduiraient à penser que les états financiers ne reflètent pas une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de NEWTREE S.A. au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.



### Restriction de l'utilisation de notre rapport

Ce rapport a été établi uniquement en vertu de l'examen limité des états financiers annexés et pour votre information, et ne peut être utilisé à d'autres fins ou distribué à d'autres parties sans notre autorisation écrite.

Battice, le 16 mai 2025

**Christophe Pelzer**  
Digitally signed by Christophe Pelzer  
DN: cn=Christophe Pelzer, ou=AU, email=christophe.pelzer@bdo.be

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL  
Représentée par Christophe PELZER\*  
Réviseur d'entreprises  
\*Agissant pour une société

Annexe : Etats financiers 2024

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **NEWTREE**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Boulevard du Souverain

N° : 24

Boîte :

Code postal : 1170

Commune : Watermael-Boitsfort

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : [www.newtreeimpact.com](http://www.newtreeimpact.com)

Adresse e-mail : [info@newtreeimpact.com](mailto:info@newtreeimpact.com)

Numéro d'entreprise

0474.468.867

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

03-07-2024

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **03-06-2025**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-cap 6.2, A-cap 6.3, A-cap 6.6, A-cap 6.7, A-cap 6.9, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

**Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**COLMANT Bruno**

Avenue de toutes les couleurs 60 31  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

**DALLEMAGNE Emille**

Rue Raikem 11  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

**BAUM Michael**

Shady Lane PO Box 724 64  
CA 94957 Ross  
ETATS-UNIS

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

**VAXELAIRE Raymond**

Avenue de Tervuren 290/BD32  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

**DE SAINT-QUENTIN Thibaud**

Rue de la Terrasse 6  
F-75017 Paris  
FRANCE

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

**JATAR Udaiyan**

Byrmyck Rd 1167  
GA 30319 Atlanta  
ETATS-UNIS

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

**TREETOP**

0863833795  
Boulevard du Souverain 68 10  
1170 Watermael-Boitsfort  
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

de Bruyn Benoît  
Barbizonlaan 20  
3090 Overijse  
BELGIQUE

**WHITESTONE GROUP**

0467731030

Route de Genvai 32

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat : 2024-06-04

Fin de mandat : 2025-06-03

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Pouchain Frédéric

Rue de Colinet 38

1380 Lasne

BELGIQUE



## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>ACTIF</b>		
	<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		
	20	<b><u>107.584,15</u></b>	<b><u>26.491,67</u></b>
	<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
	21/28	<b><u>13.582.024,36</u></b>	<b><u>10.739.994,8</u></b>
	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
	6.1.1 21	<b>3.054,96</b>	<b>2.719,51</b>
	<b>Immobilisations corporelles</b>		
	6.1.2 22/27	<b>4.745,78</b>	<b>2.447,3</b>
	Terrains et constructions	22	
	Installations, machines et outillage	23	
	Mobilier et matériel roulant	24	2.447,3
	Location-financement et droits similaires	25	
	Autres immobilisations corporelles	26	
	Immobilisations en cours et acomptes versés	27	
	<b>Immobilisations financières</b>		
	6.1.3 28	<b>13.574.223,62</b>	<b>10.734.827,99</b>
	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
	29/58	<b><u>3.685.430,74</u></b>	<b><u>1.665.092,12</u></b>
	<b>Créances à plus d'un an</b>		
	29		
	Créances commerciales	290	
	Autres créances	291	
	<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		
	3		
	Stocks	30/36	
	Commandes en cours d'exécution	37	
	<b>Créances à un an au plus</b>		
	40/41	<b>59.262,73</b>	<b>30.072,27</b>
	Créances commerciales	40	2.268,75
	Autres créances	41	27.803,52
	<b>Placements de trésorerie</b>		
	50/53	<b>3.500.688,43</b>	<b>697,92</b>
	<b>Valeurs disponibles</b>		
	54/58	<b>114.768,15</b>	<b>1.627.754,48</b>
	<b>Comptes de régularisation</b>		
	490/1	<b>10.711,43</b>	<b>6.567,45</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>17.375.039,25</u></b>	<b><u>12.431.578,59</u></b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Capital				
Capital souscrit				
Capital non appelé				
En dehors du capital				
Primes d'émission				
Autres				
<b>Plus-values de réévaluation</b>				
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles				
Réserve légale				
Réserves statutairement indisponibles				
Acquisition d'actions propres				
Soutien financier				
Autres				
Réserves immunisées				
Réserves disponibles				
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>				
	(+)/(-)			
<b>Subsides en capital</b>				
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>				
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pensions et obligations similaires				
Charges fiscales				
Grosses réparations et gros entretien				
Obligations environnementales				
Autres risques et charges				
<b>Impôts différés</b>				

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b>99.480,58</b>	<b>22.710,39</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>99.480,58</b>	<b>22.710,39</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	87.427,65	17.074,89
Fournisseurs		440/4	87.427,65	17.074,89
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	11.919,73	5.421,83
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	11.919,73	5.421,83
Autres dettes		47/48	133,2	213,67
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>17.375.039,25</b>	<b>12.431.578,59</b>

## COMpte DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute (+)/(-)		9900	-332.615,67	-303.019,91
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	129.625,89	35.797
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	43.869,63	19.565,21
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	4.145,04	6.071,39
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-510.256,23</b>	<b>-364.453,51</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>94.668,84</b>	<b>73.888,36</b>
Produits financiers récurrents		75	94.668,84	73.888,36
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>1.474.696,1</b>	<b>4.024,24</b>
Charges financières récurrentes		65	4.664,09	4.024,24
Charges financières non récurrentes		66B	1.470.032,01	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>-1.890.283,49</b>	<b>-294.589,39</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>-1.890.283,49</b>	<b>-294.589,39</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>-1.890.283,49</b>	<b>-294.589,39</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>-2.582.509,46</b>	<b>-692.225,97</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-1.890.283,49	-294.589,39
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-692.225,97	-397.636,58
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>-2.582.509,46</b>	<b>-692.225,97</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

## ANNEXE

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

## Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	10.370
8029	3.860	
8039		
(+)/(-) 8049		
8059	14.230	
8129P	XXXXXXXXXX	7.650,49
8079	3.524,55	
8089		
8099		
8109		
(+)/(-) 8119		
8129	11.175,04	
(21)	3.054,96	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXX	3.529,17
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	4.149,43	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	7.678,6	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	1.850,95	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	2.932,82	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22/27)	4.745,78	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXXXX	10.734.827,99
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	4.309.427,64	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8385		
Autres mutations	(+)(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	15.044.255,63	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475	1.470.032,01	
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525	1.470.032,01	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(28)	<b>13.574.223,62</b>	

**RÉSULTATS****PERSONNEL**

**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	1,9	0,4
76		
(76A)		
(76B)		
66	<b>1.470.032,01</b>	
(66A)		
(66B)	<b>1.470.032,01</b>	
6502		

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE****Produits non récurrents**

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

**Charges non récurrentes**

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

**RÉSULTATS FINANCIERS**

**Intérêts portés à l'actif**

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société****Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

**Gages sur fonds de commerce**

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs**

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Privilège du vendeur**

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers****Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

91812

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

**Gages sur fonds de commerce**

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

**Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs**

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

**Privilège du vendeur**

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

Codes	Exercice
91812	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS****Description succincte****Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**  
Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

A la date de clôture au 31 décembre 2024, des engagements d'investissements fermes d'environ 725.000 € sont en place  
Par ailleurs, la société envisage la possibilité de participer à de futurs tours de financement de certaines participations, sans engagement chiffré à ce stade

Exercice
725.000

**RÈGLES D'ÉVALUATION****1) Frais d'établissement et de restructuration**

Les frais relatifs à la constitution, à une modification importante de la structure de l'entreprise ou de son mode de financement (augmentation de capital, émission d'emprunt obligataire) sont pris en charge en une fois. Toutefois, les frais affectant significativement la réorganisation de l'entreprise sur une période supérieure à un an seront amortis prorata temporis sur une période de 3 à 5 ans.

**2) Immobilisations incorporelles**

Cette rubrique comprend les immobilisations immatérielles, créées soit grâce à des investissements intellectuels (frais de recherche et de développement, marques et images), soit grâce à l'acquisition de licences (logiciels essentiellement).

Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition lorsqu'elles sont acquises auprès de tiers et à leur coût de revient lorsqu'elles sont constituées par le biais de travaux réalisés par l'entreprise elle-même.

Les amortissements sont calculés prorata temporis suivant la méthode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans maximum, en fonction de la durée probable d'utilisation économique des immobilisations concernées.

Les frais de recherche et de développement sont immobilisés via les comptes 72 lorsque les produits ou procédés recherchés sont arrivés à leur stade de développement, sont identifiables et ont de très sérieuses chances de réussite technique et commerciale. Les frais encourus au stade préalable de la recherche sont eux pris en charge.

**3) Immobilisations corporelles**

Cette rubrique comprend les biens acquis par l'entreprise et qui sont engagés de manière durable dans l'activité de celle-ci. Ces biens sont comptabilisés individuellement à leur prix d'achat. Les frais accessoires au prix d'achat sont portés à l'actif.

Les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements et, le cas échéant, de réduction de valeur. Les frais accessoires sont amortis de la même manière et au même rythme que le montant en principal de la valeur d'investissement des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés prorata temporis suivant la méthode linéaire sur une période variant en fonction de la durée probable d'utilisation économique et technique des immobilisations concernées.

Actifs	Méthode		Taux en %	
	Principal	Frais accessoires	Principal	Frais accessoires
	Min - Max	Min - Max	Min - Max	Min - Max
Machines	L 20 - 20	20 - 20	20	20
Outils	L 25 - 25	25 - 25	25	25
Mobilier et mat. bureau	L 50 - 20	50 - 20	50	20
Matériel roulant	L 20 - 20	20 - 20	20	20

**4) Immobilisations financières**

Les participations dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les frais accessoires d'acquisition sont imputés directement à charge du résultat.

Le conseil d'administration examine chaque année la valeur des participations dans l'éventualité de moins-values durables.

**5) Stock**

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Le prix moyen est obtenu, pour chaque type de bien, en divisant le total des achats effectués durant une période par la quantité totale sur laquelle portent ces achats. Par valeur d'acquisition, nous entendons le coût de revient. Celui-ci comprend le prix d'acquisition des matières premières, consommables et fournitures et les coûts de fabrication directement imputables.

Une réduction de valeur est imputée si la valeur de réalisation ou de marché est inférieure à cette valeur d'acquisition.

**6) Créances commerciales**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale à l'actif du bilan. Des réductions de valeur sont appliquées individuellement si leur recouvrement partiel ou total paraît douteux.

**7) Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

Les avoirs auprès des institutions financières sont évalués à leur valeur nominale.

**8) Provisions**

Des provisions sont constituées pour couvrir des frais nettement circonscrits quant à leur nature, certains ou probables, et indéterminés quant à leur montant.

**9) Devises**

La société tient sa comptabilité en euro.

Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date de transaction.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS**

**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ) ou (-) (en unités)
<b>NEWTREE GROUP</b> 0768851692 Société anonyme Boulevard du Souverain 24 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	Actions	2.691.263	100		2023-12-31	EUR	748.703	-203.279

**LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE**

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;

B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;

D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs	100	1,3	0,8	1,9	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.763	1.300	3.063	782
Frais de personnel	102	77.607,02	52.018,87	129.625,89	35.797

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	2	1	2,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	1	1	1,8
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
<b>Hommes</b>	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
<b>Femmes</b>	121	1	1	1,8
de niveau primaire	1210	1		1
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	1	1,8
Ouvriers	132			
Autres	133	1		1

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	1	1,8
305			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	